

D 22-111	L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.
ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER SIS 1T RUE ARISTIDE RENAULT A HOULGATE.	<p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Laurent LAEMLÉ : pouvoir donné à Annie DUBOS Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	

En préambule, Olivier COLIN rappelle aux membres du conseil municipal que la mairie s'est porté acquéreur par délibération n° D21-10 du 14 janvier 2021 du bien situé sur la parcelle n° AE n° 291 d'une superficie d'1 a 49 ca, sis 9 rue Abbé Anne à HOULGATE.

Le projet de la municipalité est de pouvoir ultérieurement réaménager toute cette zone, cet immeuble étant directement contigu aux locaux communaux et au parking de la mairie.

Olivier COLIN informe que la mairie a l'opportunité d'acquérir un nouveau bien dans ledit secteur.

Olivier COLIN propose aux membres du conseil municipal d'acquérir le bien situé section AE n° 296 sis 1 T rue Aristide Renault (angle avec la Rue Abbé Anne), d'une superficie de 162 m² avec un bâtiment d'environ 89 m². Ledit bien appartient à Madame BOUSKILA, née CHASTE, Corinne domiciliée 5 rue du Pré Blandin à HOULGATE.

Le prix de l'acquisition a été fixé à 85 000 €, frais de notaire en sus.

Les crédits budgétaires ont été inscrits au Budget primitif 2022.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- Décident l'acquisition de la parcelle cadastrée n° AE n° 296 pour une superficie de 162 m² appartenant Madame BOUSKILA, née CHASTE, Corinne domiciliée 5 rue du Pré Blandin à HOULGATE pour un montant de 85 000 € ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer les actes notariés et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie conforme,


Olivier COLIN,
Maire.

